

ANC-6
Demande de Contre-visite
Pour l'assainissement non collectif

Demandeur :

Nom et Prénom (en majuscule) :

Agissant en qualité de :

Adresse du projet :

Adresse actuelle (si différent) :

.....

Numéro de téléphone* : __ - __ - __ - __ - __ / __ - __ - __ - __ - __

Courriel : @

Le **pétitionnaire demande une contre-visite** du service Assainissement de Bayeux Intercom, de mon installation suite à la fin des travaux. L'ensemble des éléments « non conforme » ou « non réalisé » lors de la précédente visite sont dorénavant mis en place.

Information sur la redevance pour une contre-visite dans le cadre d'une installation neuve ou réhabilitée
(Extrait de la délibération n°13 de conseil communautaire du 21 décembre 2017)

- ➔ **Contre-visite à partir de la 2^{ème} et pour les suivantes.**
➔ **1^{ère} contre-visite plus d'un an après le rapport de la visite initiale.**

45 € HT

Les sommes vous seront demandées par le Trésor Public de Bayeux

ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE (A lire complètement)

Le propriétaire s'engage à respecter les dispositions suivantes :

- Réaliser l'installation conformément à la réglementation en vigueur.
- Reconnaît que les informations données dans ce formulaire engagent sa responsabilité.
- Assurer le bon fonctionnement de l'installation après sa mise œuvre.
- **Le pétitionnaire reconnaît avoir pris connaissance du montant des redevances applicables dans le cadre de l'assainissement non collectif.**

Fait à :

Signature « lu et approuvé »

Le :

